

Responsable associatif

La formation de **Responsable associatif** est un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II).

Elle ouvre sa 15ème promotion en **octobre 2024**. La formation se déroule au Cnam de Paris sur un an au rythme de cinq jours tous les mois en présentiel.

[Fiche de la formation](#)

[Code RNCP 36706](#)



[éligible au CPF](#)

Objectifs pédagogiques

L'objectif est la professionnalisation de nouveaux métiers apparus récemment en lien avec la transformation en profondeur des activités et de l'organisation interne des associations. Il s'agit essentiellement d'acquérir des méthodes d'analyse et des outils pour piloter, gérer et développer une association, en cohérence avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

La formation doit permettre de :

S'approprier les outils de compréhension du cadre institutionnel, organisationnel et managérial des associations de l'économie sociale, de l'éducation populaire, de la culture, du développement local, du secteur sanitaire et social ;

Acquérir des savoirs professionnels dans les domaines de la conduite de projet, du management, du droit associatif, de la gestion financière, de la gestion des ressources humaines, de la gestion logistique, de la communication.

Compétences visées



Ce diplôme permet l'acquisition des compétences nécessaires pour développer le projet associatif en cohérence avec la mission de l'association, assurer la responsabilité juridique, administrative, financière et logistique d'une fonction de direction ou d'encadrement, animer et gérer une équipe de salariés, analyser des situations et concevoir des stratégies, animer un conseil d'administration et des groupes locaux de bénévoles, assurer une fonction de veille et de conseil aux élus, développer des partenariats extérieurs et travailler en réseau, participer au développement local et à la promotion de la vie associative.

Consultez aussi le [référentiel de compétences](#).

Contenu de la formation

Bloc 1 : Participation à la définition d'un plan d'action en lien avec le conseil d'administration d'une association et mise en oeuvre des outils de la gouvernance associative (105h)

Bloc 2 : Gestion administrative, financière et comptable d'une association (56h)

Bloc 3 : Coordination de l'activité d'une équipe de salariés, de bénévoles, des partenaires dans une association (126h)

Bloc 4 : Conduite de projets en lien avec l'objet social de l'association (98h)

Vous pouvez ajouter un module complémentaire non certifiant à la formation :

[Initiation à la vie coopérative: gouvernance, management, droit, gestions coopératives \(35h\)](#)

Coût du module

400 € en tarif normal

200 € en tarif individuel

Niveau requis

Les candidats justifieront d'un diplôme de niveau III (bac +2) et d'une expérience associative (bénévole ou professionnelle) de 2 ans minimum.
Une dérogation pour les personnes ne possédant pas un diplôme de niveau III est envisageable à partir de 5 ans d'expérience associative.

Coût et modalités d'inscription

8 280 € dans le cadre d'un financement par un tiers (entreprise, institution, OPCO...) ou via le CPF

4 140 € dans le cadre d'un financement individuel

Pour obtenir un devis écrivez à par_cestes@lecnam.net, pour vous inscrire passez par [la plateforme numérique "démarche simplifiée"](#)

*Pour un même diplôme une seule candidature par an et par personne sera acceptée.



Salarié.e ou non salarié.e, demandeur.euse d'emploi, bénévole..., vous avez acquis **des compétences et des connaissances, dans des situations (professionnelles ou non) dans les domaines concernés par la formation.** Vous pouvez engager une **validation des acquis de l'expérience (VAE)** en vue d'obtenir tout ou partie du diplôme. Pour plus d'informations contactez le [Cestes](#) ou rendez vous sur la page [Validation des acquis](#) du Cnam.



Plaquette d'information

